

AUDIT EUREX

Société de
commissaires aux
comptes inscrite sur
la liste nationale des
commissaires aux
comptes de la CRCC
de Paris

ADOSM**ENTRAIDE MARINE****24, Rue de Presles****75015 PARIS**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS****EXERCICE CLOS LE 31 août 2025**

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**16 octobre 2025****Statuant sur les comptes de l'exercice****du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025**

A l'assemblée générale de l'ADOSM,

1 - Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ADOSM – ENTRAIDE MARINE relatifs à l'exercice clos le 31 août 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

2 – Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} septembre 2024 à la date d'émission de notre rapport.

3 - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

La direction de l'association est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent l'évaluation des actifs et les provisions pour dépréciation, selon les principes et les modalités décrits dans les notes de l'annexe aux comptes annuels.

Nos travaux ont consisté à examiner les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations ainsi qu'à revoir, par sondages, les calculs effectués par la société. Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations. S'agissant d'estimations et d'hypothèses, nous rappelons néanmoins que les réalisations pourront présenter des différences avec ces dernières.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 - Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

5 - Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

6 - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure en annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Paris, le 10 octobre 2025

AUDIT EUREX

Société de Commissaires aux Comptes

Valérie MASSOT
Associée



AUDIT EUREX
Société de Commissaire aux Comptes
28 rue Notre Dame des Victoires
75002 PARIS
RCS Paris 340 900 422

Annexe : Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan actif

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/08/2025	Net au 31/08/2024
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
<i>Frais d'établissement</i>				
<i>Frais de recherche et de développement</i>				
<i>Donations temporaires d'usufruit</i>				
<i>Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires</i>	16 264	14 177	2 087	13 485
<i>Immobilisations incorporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Immobilisations corporelles				
<i>Terrains</i>				
<i>Constructions</i>				
<i>Installations techniques, matériels et outillages industriels</i>				
<i>Autres immobilisations corporelles</i>	55 761	31 496	24 264	1 451
<i>Immobilisations corporelles en cours</i>				
<i>Avances et acomptes</i>				
Biens reçus par legs ou donations				
Immobilisations financières				
<i>Participations et créances rattachées</i>				
<i>Autres titres immobilisés</i>	505 675	30 006	475 669	473 840
<i>Prêts</i>	3 175		3 175	3 885
<i>Autres immobilisations financières</i>				
Total I	580 875	75 679	505 196	492 661
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
<i>Stocks et en-cours de production (biens et services)</i>	64 720	13 239	51 481	47 954
<i>Avances et acomptes versés sur commandes</i>	9 381		9 381	8 728
Créances				
<i>Créances usagers et comptes rattachés</i>	574		574	3 439
<i>Créances reçues par legs ou donations</i>				
<i>Autres créances</i>				31 338
Autres postes de l'actif circulant				
<i>Valeurs mobilières de placement</i>	2 732 780	41 789	2 690 991	2 405 117
<i>Instruments de trésorerie</i>				
<i>Disponibilités</i>	724 998		724 998	656 822
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 741		1 741	957
Total II	3 534 195	55 028	3 479 167	3 154 356
<i>Frais d'émission des emprunts (III)</i>				
<i>Primes de remboursement des emprunts (IV)</i>				
<i>Ecarts de conversion – Actif (V)</i>				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	4 115 070	130 708	3 984 362	3 647 018
<i>Legs nets à réaliser :</i>				
<i>acceptés par les organes statutairements compétents</i>				
<i>autorisés par l'organisme de tutelle</i>				
<i>Dons en nature restant à vendre :</i>				

Bilan passif

	Exercice 31/08/2025	Exercice 31/08/2024
FONDS PROPRES		
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>		
<i>Fonds propres statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>		
<i>Fonds statutaires</i>		
<i>Fonds propres complémentaires</i>		
<i>Ecarts de réévaluation</i>		
<i>Réserves</i>		
<i>Réserves statutaires ou contractuelles</i>	3 585 017	3 139 736
<i>Réserves pour projets de l'entité</i>		
<i>Autres réserves</i>		
<i>Report à nouveau</i>		
Excédent ou déficit de l'exercice	353 030	445 282
Situation nette (sous-total)	3 938 048	3 585 017
<i>Fonds propres consommables</i>		
<i>Subventions d'investissement</i>		
<i>Provisions réglementées</i>		
Total I	3 938 048	3 585 017
FONDS REPORTEES ET DEDIES		
<i>Fonds reportés liés aux legs ou donations</i>		
<i>Fonds dédiés</i>		
Total II		
PROVISIONS		
<i>Provisions pour risques</i>		
<i>Provisions pour charges</i>		
Total III		
DETTES		
<i>Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)</i>		
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</i>		
<i>Emprunts et dettes financières diverses</i>		
<i>Avances et commandes reçues sur commandes en cours</i>		
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	14 675	5 938
<i>Dettes des legs ou donations</i>		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	31 517	36 862
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>		
<i>Autres dettes</i>	123	1 000
<i>Instruments de trésorerie</i>		
<i>Produits constatés d'avance</i>		18 200
Total IV	46 315	62 001
<i>Ecarts de conversion passif (V)</i>		
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	3 984 362	3 647 018

(1) Dont à plus d'un an (a)

Dont à moins d'un an (a)

(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque

(3) Dont emprunts participatifs

(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours

46 315

AUDIT EUREX
Société de Commissaire aux Comptes
28 rue Notre Dame des Victoires
75002 PARIS
RCS Paris 340 900 422

Compte de résultat

	Exercice 31/08/2025	Exercice 31/08/2024
PRODUITS D'EXPLOITATION		
<i>Cotisations</i>	11 532	10 032
<i>Ventes de biens et de services</i>		
<i>Ventes de biens</i>	495 592	508 974
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
<i>Ventes de prestations de services</i>		80
<i>Dont parrainages</i>		
<i>Produits de tiers financeurs</i>		
<i>Concours publics et subventions d'exploitation</i>	52 533	36 900
<i>Versements des fondateurs ou consommations de la dotation comptable</i>		
<i>Ressources liées à la générosité du public</i>	782 581	838 521
<i>Dont Dons manuels</i>	183 848	210 999
<i>Dont Mécénats</i>	131 500	193 066
<i>Dont Legs, donations et assurances-vie</i>	467 233	422 968
<i>Contributions financières</i>		
<i>Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges</i>	20 041	13 012
<i>Utilisation des fonds dédiés</i>		
<i>Autres produits</i>	184	88
Total I	1 362 463	1 407 608
CHARGES D'EXPLOITATION		
<i>Achats de marchandises</i>	264 550	251 421
<i>Variation des stocks</i>	3 274	-206
<i>Autres achats et charges externes</i>	129 819	128 190
<i>Aides financières</i>	366 666	336 408
<i>Impôts, taxes et versements assimilés</i>	3 230	3 346
<i>Salaires et traitements</i>	218 570	225 209
<i>Charges sociales</i>	81 343	82 702
<i>Dotations aux amortissements et aux dépréciations</i>	18 755	4 408
<i>Dotations aux provisions</i>		
<i>Reports en fonds dédiés</i>		
<i>Autres charges</i>	705	577
Total II	1 086 912	1 032 054
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	275 552	375 554
PRODUITS FINANCIERS		
<i>De participation</i>		
<i>D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé</i>	21 065	12 525
<i>Autres intérêts et produits assimilés</i>	34 997	45 339
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>	16 206	28 278
<i>Différences positives de change</i>		
<i>Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>	83 006	54 677
Total III	155 275	140 819
CHARGES FINANCIERES		
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>	45 635	16 206
<i>Intérêts et charges assimilées</i>		
<i>Différences négatives de change</i>	26 852	25 586
<i>Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement</i>	5 006	20 805
Total IV	77 493	62 597
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	77 782	78 221

Compte de résultat

3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	353 333	453 775
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
<i>Sur opérations de gestion</i>	5 632	548
<i>Sur opérations en capital</i>	8 700	
<i>Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges</i>		400
Total V	14 332	948
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
<i>Sur opérations de gestion</i>	292	1 520
<i>Sur opérations en capital</i>		
<i>Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions</i>	9 409	1 744
Total VI	9 702	3 264
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	4 630	-2 316
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	4 933	6 177
Total des produits (I+III+V)	1 532 070	1 549 374
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	1 179 040	1 104 093
EXCEDENT OU DEFICIT	353 030	445 282

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Dons en nature</i>	30 000	
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Bénévolat</i>	376 960	
Total	406 960	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
<i>Secours en nature</i>		
<i>Mises à disposition gratuite de biens</i>	30 000	
<i>Prestations en nature</i>		
<i>Personnel bénévole</i>	376 960	
Total	406 960	

Annexe

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
– Règles et méthodes comptables	x		
– Faits caractéristiques	x		
– Actif immobilisé	x		
– Détail des immobilisations	x		
– Estimation du portefeuille de TIAP		x	
– Liste des filiales		x	
– Détail des amortissements	x		
– Etat des échéances des créances	x		
– Etat des échéances des dettes	x		
– Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
– Tableau de variation des fonds propres	x		
– Provisions réglementées		x	
– Provisions pour risques et charges		x	
– Charges constatées d'avance	x (Détail)		
– Produits constatés d'avance		x	
– Produits à recevoir	x (Détail)		
– Charges à payer	x (Détail)		
– Ventilation des ressources nettes		x	
– Honoraires des commissaires aux comptes	x		
– Subventions d'exploitation	x		
– Concours publics et subventions	x		
– Résultat financier		x	
– Eléments exceptionnels		x	
– Analyse du résultat			
– Tableau des effectifs	x		
– Rémunération des dirigeants		x	
– Engagements financiers donnés		x	
– Engagements financiers reçus		x	
– Crédit-bail		x	
– Crédit-bail (Etat simplifié)		x	
– Engagement de retraite	x		
– CICE		x	
– Contributions volontaires	x		
– Suivi des legs et donations	x		
– Détail des legs, donations et assurances-vie	x		
– Suivi des dons restant à vendre		x	
– Legs autorisés à réaliser		x	
– Suivi des subventions affectées			x
– Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		x	
– Fonds dédiés sur générosité du public		x	
– Compte de résultat par origine et destination		x	
– Etat séparé des avantages et des ressources provenant de l'étranger		x	

AUDIT EUREX

Société de Commissaire aux Comptes
28 rue Notre Dame des Victoires
75002 PARIS
RCS Paris 340 900 422

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif

AUDIT EUREX
 Société de Commissaire aux Comptes
 28 rue Notre Dame des Victoires
 75002 PARIS
 RCS Paris 340 900 422

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : ADOSM ENTRAIDE MARINE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2025, dont le total est de 3 984 362 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 353 030 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2024 au 31/08/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'Entraide Marine -Adosm est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, soutient les marins, leurs familles et les enfants orphelins en cas de difficultés.

Elle finance notamment des stages de reconstruction pour les marins blessés et favorise la formation professionnelle des conjoints et blessés. L'association agit en complément des structures officielles, en partenariat avec la Marine, l'Action Sociale de la Défense et diverses associations et organismes sociaux, et dispose d'une présence à Paris, Brest, Toulon et dans plusieurs ports.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 août 2025 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au Plan Comptable Général, tel que modifié, ainsi qu'au règlement ANC n° 2018-06 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

AUDIT EUREX
Société de Commissaire aux Comptes
28 rue Notre Dame des Victoires
75002 PARIS
RCS Paris 340 900 422

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 5 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis.

Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il a été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

Règles et méthodes comptables

AUDIT EUREX
Société de Commissaire aux Comptes
28 rue Notre Dame des Victoires
75002 PARIS
RCS Paris 340 900 422

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

Legs

Au cours de l'exercice, l'association a reçu des legs pour un montant total de 467 K€, montant comparable à celui de l'exercice précédent. Parmi ceux-ci, 361 K€ proviennent d'un contrat d'assurance-vie.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute des titres correspond au coût d'acquisition hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée à hauteur de la différence, afin de constater les moins-values latentes.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
– Frais d'établissement et de développement				
– Fonds commercial				
– Autres postes d'immobilisations incorporelles	68 859		52 595	16 264
Immobilisations incorporelles	68 859		52 595	16 264
– Terrains				
– Constructions sur sol propre				
– Constructions sur sol d'autrui				
– Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
– Installations techniques, matériel et outillage industriels				
– Installations générales, agencements aménagement divers	15 950			15 950
– Matériel de transport	18 410	21 700	18 410	21 700
– Matériel de bureau et informatique, mobilier	14 382	3 728		18 110
– Emballages récupérables et divers				
– Immobilisations corporelles en cours				
– Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	48 743	25 428	18 410	55 761
– Participations évaluées par mise en équivalence				
– Autres participations				
– Autres titres immobilisés	500 000	5 675		505 675
– Prêts et autres immobilisations financières	3 885	9 160	9 870	3 175
Immobilisations financières	503 885	14 835	9 870	508 850
ACTIF IMMOBILISE	621 486	40 263	80 875	580 875

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
<i>Virements de poste à poste</i>				
<i>Virements de l'actif circulant</i>				
<i>Acquisitions</i>		25 428	14 835	40 263
<i>Apports</i>				
<i>Créations</i>				
<i>Réévaluations</i>				
Augmentations de l'exercice		25 428	14 835	40 263
Ventilation des diminutions				
<i>Virements de poste à poste</i>			9 870	9 870
<i>Virements vers l'actif circulant</i>				
<i>Cessions</i>	52 595	18 410		71 005
<i>Scissions</i>				
<i>Mises hors service</i>				
Diminutions de l'exercice	52 595	18 410	9 870	80 875

Immobilisations incorporelles

L'Entraide Marine ADOSM dispose également d'immobilisations incorporelles, comprenant notamment des logiciels et un site internet.

Ces immobilisations sont amorties sur des périodes comprises entre 3 et 5 ans, en fonction de leur nature et de leur durée d'utilisation estimée.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
<i>- Frais d'établissement et de développement</i>				
<i>- Fonds commercial</i>				
<i>- Autres postes d'immobilisations incorporelles</i>	55 374	8 998	52 595	14 177
Immobilisations incorporelles	55 374	8 998	52 595	14 177
<i>- Terrains</i>				
<i>- Constructions sur sol propre</i>				
<i>- Constructions sur sol d'autrui</i>				
<i>- Installations générales, agencements et aménagements des constructions</i>				
<i>- Installations techniques, matériel et outillage industriels</i>				
<i>- Installations générales, agencements aménagements divers</i>	15 950			15 950
<i>- Matériel de transport</i>	18 410	1 194	18 410	1 194
<i>- Matériel de bureau et informatique, mobilier</i>	12 931	1 421		14 352
<i>- Emballages récupérables et divers</i>				
Immobilisations corporelles	47 291	2 615	18 410	31 496
ACTIF IMMOBILISE	102 665	11 613	71 005	45 673

Notes sur le bilan

Les opérations s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations Corporelles	Total
Ventilation des dotations			
<i>Compléments liés à une réévaluation</i>			
<i>Eléments amortis selon mode linéaire</i>	8 998	2 615	11 613
<i>Eléments amortis selon autre mode</i>			
<i>Dotations exceptionnelles</i>			
Dotations de l'exercice	8 998	2 615	11 613
Ventilation des diminutions			
<i>Eléments transférés à l'actif circulant</i>			
<i>Eléments cédés</i>	52 595	18 410	71 005
<i>Eléments mis hors service</i>			
Diminutions de l'exercice	52 595	18 410	71 005

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 490 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
<i>Créances rattachées à des participations</i>			
<i>Prêts</i>	3 175		3 175
<i>Autres</i>			
Créances de l'actif circulant :			
<i>Créances Clients et Comptes rattachés</i>	574	574	
<i>Autres</i>			
<i>Charges constatées d'avance</i>	1 741	1 741	
Total	5 490	2 315	3 175
<i>Prêts accordés en cours d'exercice</i>	9 160		
<i>Prêts récupérés en cours d'exercice</i>	9 870		

AUDIT EUREX
Société de Commissaire aux Comptes
28 rue Notre Dame des Victoires
75002 PARIS
RCS Paris 340 900 422

Notes sur le bilan

Produits à recevoir

	Montant
<i>Intérêts courus à recevoir</i>	10 259
Total	10 259

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
<i>Immobilisations incorporelles</i>				
<i>Immobilisations corporelles</i>				
<i>Immobilisations financières</i>	26 160	3 846		30 006
<i>Stocks</i>	20 041	13 239	20 041	13 239
<i>Créances et Valeurs mobilières</i>	16 206	41 789	16 206	41 789
Total	62 406	58 874	36 246	85 034
Répartition des dotations et reprises :				
<i>Exploitation</i>		13 239	20 041	
<i>Financières</i>		45 635	16 206	
<i>Exceptionnelles</i>				

Dépréciation des stocks

Les stocks font l'objet d'une dépréciation à hauteur de 13 239 euros.

Méthodes de dépréciation des stocks

Les stocks sont évalués et, le cas échéant, dépréciés selon les règles suivantes

*Assiette de dépréciation

La dépréciation concerne uniquement les stocks dont la valeur comptable est strictement supérieure à zéro.

*Règles générales de dépréciation

Les stocks dont la date d'entrée est antérieure à 2020 font l'objet d'une dépréciation totale.

Pour les stocks entrants à partir de 2020, la dépréciation est calculée selon le nombre d'années écoulées depuis l'entrée en stock, avec un taux progressif de 20 % par année.

Le montant de la dépréciation correspond à la différence entre la valeur brute et la valeur nette calculée pour chaque ligne de stock.

*Exceptions

Certains types de stocks ne sont pas dépréciés, notamment les vins, alcools et bijoux.

Notes sur le bilan

*Taux de dépréciation selon l'année d'entrée

Pour les stocks entrés en 2020 , le taux est de 80 %.

Pour ceux de 2021, le taux est de 60 %.

Pour 2022, le taux est de 40 %.

Pour 2023, le taux est de 20 %.

Pour 2024 et 2025 clôture 31-08-2025, pas de dépréciation

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
<i>Fonds propres sans droit de reprise</i>					
<i>Fonds propres avec droit de reprise</i>					
<i>Ecarts de réévaluation</i>					
<i>Réserves hors activités sociales</i>	3 139 736	445 282			3 585 017
<i>Réserves des activités sociales</i>					
<i>RAN hors activités sociales</i>					
<i>RAN des activités sociales</i>					
<i>Exc.ou Déficit hors activ.sociales</i>	445 282	-445 282	353 030		353 030
<i>Exc.ou Déficit des activités sociales</i>					
Situation nette	3 585 017		353 030		3 938 048
<i>Fonds propres consommables</i>					
<i>Subventions d'investissement</i>					
<i>Provisions réglementées</i>					
<i>Droits de propriétaires (Commodat)</i>					
TOTAL	3 585 017		353 030		3 938 048

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 46 315 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
<i>Emprunts obligataires convertibles</i>				
<i>Autres emprunts obligataires</i>				
<i>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit dont :</i>				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
<i>Emprunts et dettes financières divers</i>				
<i>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</i>	14 675	14 675		
<i>Dettes fiscales et sociales</i>	31 517	31 517		
<i>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</i>				
<i>Groupes–Associés et autres dettes</i>	123	123		
<i>Produits constatés d'avance</i>				
Total	46 315	46 315		
<i>Emprunts souscrits en cours d'exercice</i>				
<i>Emprunts remboursés sur l'exercice</i>				
<i>Dettes contractées auprès des associés</i>				

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
<i>Fourniss Fact Non Parv</i>	11 280
<i>Provision Conges A Payer</i>	9 561
<i>Prov Charg Soc/Conge Paye</i>	4 533
<i>Formation Professionnelle</i>	1 641
Total	27 015

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
<i>Charges Constatees D Avance</i>	1 741		
Total	1 741		

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 400 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Subventions d'exploitation

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
<i>Concours publics</i>						
<i>Subventions d'exploitation</i>		12 133			40 400	52 533
<i>Subventions d'équilibre</i>						
<i>Subventions d'investissement</i>						
						52 533

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

L'association est en attente d'une convention signée concernant le renouvellement de la subvention du ministère des armées.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 7 personnes.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
<i>Cadres</i>		4	4	4
<i>Employés</i>	1	2	3	3
<i>Ouvriers</i>				
<i>Contrat Emploi Solidarité</i>				
<i>Contrat de Qualification</i>				
<i>Contrat Retour Emploi</i>				
<i>Contrat initiative Emploi</i>				
Total	1	6	7	7

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 3 853 euros

L'association ne dépend d'aucune convention collective.

Le code du travail régit les relations employeur/salariés.

Les engagements de retraite à charge de l'association ont été évalués selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées (P.B.O.), conformément aux règles comptables applicables aux engagements de retraite (règlement ANC n° 2018-06).

Taux d'actualisation brut : 3,45 %

Durée résiduelle d'activité moyenne : 12,77 ans

Hypothèses complémentaires : croissance des salaires 2.5%, rotation du personnel 5%, tables de mortalité utilisées insee TD 88-90.

Le total de l'engagement actuariel s'élève à 3 853,12 € à la date d'évaluation.

Contributions volontaires

1) Mode de calcul de la valorisation du bénévolat – Exercice 2024-2025

Trois groupes de bénévoles ont été identifiés selon la nature et la régularité de leur engagement au sein de l'association :

Bénévoles permanents :

Ces bénévoles exercent des fonctions impliquant une responsabilité et une permanence d'emploi indispensables à la continuité des activités de l'association.

Le taux horaire retenu est celui d'un cadre salarié, soit 37 € (charges incluses), correspondant à la moyenne des salaires chargés des cadres de l'association sur les exercices N et N-1. Volume horaire estimé : 3 600 h (environ 300 h/an/fonction) soit 133 200 €.

Bénévoles réguliers :

Autres informations

Ces bénévoles participent de manière récurrente à l'ensemble des activités de l'association.

Le coût horaire retenu de 18 € correspond à celui d'un poste de non-cadre (logisticien) constaté sur les exercices N et N-1.

Volume horaire estimé : 9 000 h (environ 100 h/an/bénévole), soit 162 000 €

Bénévoles occasionnels :

Leur participation est ponctuelle et variable selon les projets.

Le taux horaire retenu de 14 € est établi à partir d'informations de marché et rapproché du salaire moyen d'une assistante comptable du siège.

Volume horaire estimé : 5 840 h (environ 30 h/an/bénévole) soit 81 760 €.

Ainsi, la valorisation totale du bénévolat pour l'exercice 2024-2025 s'élève à 376 960 €, présentée hors bilan, conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2018-06.

2) Mise à disposition des locaux

Les locaux utilisés par l'association (bureaux du siège, entrepôt et espaces de stockage) sont mis à disposition à titre gratuit par des collectivités publiques dans le cadre d'autorisations d'occupation temporaire (AOT).

La valorisation de ces mises à disposition, établie sur la base des loyers de marché pour des locaux équivalents, s'élève à 30 000 € HT pour l'exercice clos le 31 août 2025.

Donations

Le conseil d'administration (validé en AG) détermine le montant minimal de la cotisation des adhérents.

Ce montant est fixé à 12 euros par adhérent.

Suivi des legs et des dons

	Solde des legs et donations en début d'exercice	Encaissements	Décaissements et virements pour affectation définitive	Soldes des legs et donation en fin d'exercice
	A	B	C	A+B-C
<i>Dons et collectes</i>		6 997		6 997
<i>Dons de particuliers</i>		74 742		74 742
<i>Dons associations collectifs</i>		62 541		62 541
<i>Dons entreprises</i>		36 776		36 776
<i>Dons abandons de frais</i>		2 792		2 792
<i>Mécénats d'entreprises</i>		131 500		131 500
<i>Legs</i>		467 233		467 233
Total		782 581		782 581

Autres informations

Détail des legs, donations et assurances–vie

	Montant
PRODUITS	
<i>Montant perçu au titre d'assurances–vie</i>	361 037
<i>Montant de la rubrique de produits "Legs ou donations" définie à l'article 213–9</i>	
<i>Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	
<i>Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	
<i>Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations</i>	
CHARGES	
<i>Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	
<i>Dotations aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés</i>	
<i>Report en fonds reportés liés aux legs ou donations</i>	
Solde de la rubrique	361 037